

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Service de Garde L'Envolée Inc.		Date d'inspection Le 10 avril 2026	
Nom de l'établissement Garderie Les P'tits Poussins		Numéro de permis 2016079	
Adresse A 160 Eco Terra Drive Fredericton NB E3A 9M1		Numéro de téléphone (506) 453-7700	
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 39	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE	
Personnel SGE Mélika Belliveau	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
31(6) L'aire de jeu extérieure de la garderie éducative à temps plein ou à temps partiel qui fournit des services à des enfants en bas âge ou d'âge préscolaire est entourée d'une clôture d'au moins 1,22 m de hauteur dont la barrière est fermée en tout temps lorsque les enfants s'y trouvent.	31(6)	28 avr. 2026	
Commentaires: Lors de l'inspection, les portes du terrain de jeu pour les nourrissons et les enfants d'âge préscolaire étaient fermées par des cordes. Ces portes ne se ferment pas correctement. Veuillez vous assurer qu'elles se ferment correctement sans cordes afin de respecter la règle 31 (6).			

Commentaires généraux

La mentor est arrivée à 10:30. En arrivant, les enfants jouaient dehors dans les aires de jeux avec les éducateurs. La mentor a observé que des cordes étaient attachées aux portes des aires de jeux pour les maintenir fermées pendant que les enfants jouaient. Veuillez vous assurer que les portes et les serrures sont réparées et se ferment correctement.

Les éducateurs ont été observés en train de participer à des jeux libres avec les enfants. Certains enfants jouaient avec du sable, des seaux et des pelles, tandis que d'autres s'amusaient sur les structures de jeux. Les éducateurs participaient aux activités des enfants et étaient attentifs à leurs besoins : ils essuyaient leur nez qui coulait, leur proposaient fréquemment d'aller aux toilettes et remettaient leurs mitaines en place. Lorsque le moment est venu de rentrer à l'intérieur, une consigne verbale a été donnée aux enfants. Les éducateurs ont été observés en train de faire le compte avant d'entrer. Une fois à l'intérieur, les éducateurs ont aidé les enfants à se déshabiller et à enfiler leurs chaussures d'intérieur. Une fois prêts, les éducateurs ont invité les enfants à entrer dans la salle de classe.

Les enfants se sont livrés à des activités de jeux libres, comme jouer avec des camions, des poupées, des aimants et d'autres jouets sensoriels, avant de se laver les mains pour déjeuner. On a observé les éducateurs servir le dîner aux enfants et s'asseoir avec eux pendant qu'ils mangeaient. Lorsque les enfants avaient fini leur assiette, les éducateurs leur proposaient de se resservir. Après le repas, les couches des enfants ont été changées, puis leurs lits ont été préparés pour la sieste.

Divers équipements de jeux d'intérieur et d'extérieur ont été observés. La liste des allergies était affichée dans

Commentaires généraux

chaque classe. Les informations nécessaires étaient affichées à l'entrée principale et sur les panneaux d'affichage du couloir. Les présences quotidiennes étaient relevées dans chaque classe et les produits toxiques étaient rangés sous clé. La mentor a constaté que les lavabos des salles de classe 154 et 104 n'avaient pas été réparés et que de la moisissure était toujours présente.

original signé par
Mélika Belliveau

Signature Personnel, Service de garderie éducative

10 avril 2026

Date

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"